

Réunion avec la Chargée de Gestion du service AV

Succès grâce au Landesverband!

La réunion récente de la délégation du personnel du service AV s'est tenue en date du mardi 16 décembre 2014 au bâtiment de la Direction Générale. Le FNCTTFEL-Landesverband était représenté par les délégués Bernadette Thommes et Georges Melchers.

Informations générales de la Chargée de Gestion

La Chargée de Gestion informe les délégués que les fiches « Mitarbeiterinfo » seraient transmises au personnel du PAT. Les valideurs ainsi que les distributeurs automatiques de billets manquants en gare de Luxembourg seraient installés pour le 18 décembre 2014 au plus tard. La Chargée de Gestion présente également un communiqué ordonnant la suppression du passage planchéié reliant les quais en gare de Kleinbettingen.

Effectif sur 5 ans

Les délégués avaient demandé des informations concernant le stade d'évolution du planning de l'effectif sur cinq ans. La Chargée de Gestion informe les délégués que probablement deux classes PAT seraient embauchées au cours de l'année 2015. Le service AV suivrait l'évolution de ces effectifs

et procéderait, selon les besoins, aux embauchages nécessaires.

Occupation des guichets de la Centrale de Mobilité

Les délégués expriment le désir que le nombre de guichets occupés, surtout le samedi matin, soit adapté à la situation afin de pouvoir garantir un service performant aux clients. La file d'attente est en effet souvent assez longue et les clients ne peuvent ainsi pas être servis dans les délais raisonnables.

Note de service concernant les épreuves pour l'obtention d'un permis pour le réseau SNCB ou SNCF

Les délégués avaient demandé au préalable des renseignements sur la note AV2/PAT1 Nr. 194410_14 du 15 octobre 2014. Nous rappelons que le Landesverband avait riposté de façon conséquente contre les mesures annoncées dans la note de service en question. **La Chargée de Gestion informe les délégués que la note de service en question aurait été retirée.** Complémentairement, la Chargée de Gestion informe les délégués qu'un deuxième ordinateur serait installé prochainement dans les salles de séjour des agents PAT. La Chargée de Gestion explique que l'ordinateur mis à disposition pour les agents PAT serait équipé avec un mot de passe universel qui ne permettrait pas de retracer une relation entre les résultats du programme « Questionmark » et un agent spécifique.

Erreurs d'émission des billets passe-partout

Les délégués expriment le désir de transmettre aux agents une copie du ou des billet(s) sur le(s)quel(s) une erreur d'émission aurait été faite par un agent PAT.

Section AV, le 7 janvier 2015

Lieu et horaires des journées de formation

Les délégués demandent que le lieu précis ainsi que les heures de début et de fin des journées de formation soient précisées dans le « Monatsreport » des tours de service. En effet, faute d'information précise, les agents des gares satellites commencent souvent leur service à la gare d'attache au lieu de commencer le service en gare de Luxembourg.

Voiture de service

Les délégués s'inquiètent sur le manque d'informations précises en rapport avec l'utilisation des voitures de service. La Chargée de Gestion précise qu'en cas d'accident, les dégâts seraient entièrement couverts par l'assurance du véhicule. Dans ce cas, l'agent serait indemnisé de la même façon qu'en cas d'accident de travail. L'agent ne serait pas non plus rendu responsable pour le retard d'un train dû à une arrivée tardive de l'agent PAT en raison de bouchons sur la route, de conditions météorologiques dégradées etc..

Affichage du tableau de classement

Suite à la demande de plusieurs agents PAT, les délégués aimeraient recevoir un tableau de classement actuel. La Chargée de Gestion explique qu'il n'est pas permis de publier un tel document. Les intéressés pourraient tout de même se renseigner soit au service RH, soit au secrétariat PAT.

Contrôle RGTR

La Chargée de Gestion informe que les prestations de contrôle à bord des bus RGTR auraient été remplies pour l'année 2014. Pour l'année 2015 un budget de 320.000 euros serait prévu en vue d'effectuer ces contrôles.

Les délégués informent la Chargée de Gestion (informations qui circulent sur les réseaux sociaux) sur la présence de faux contrôleurs de route à bord des bus des lignes 290 et 222 qui auraient encaissé des amendes sur place. La chargée de gestion assure qu'une solution y relative serait trouvée.

Sous le point « divers » il est discuté entre autres

- Les tours de service ne sont plus à disposition des agents PAT.
- Les responsables du bureau des roulements n'informeront pas les agents PAT en cas de changement de service.
- L'horaire de poche et le document LMT sont incomplets.

La prochaine réunion avec Madame la Chargée de Gestion est prévue pour le mois de mars.

La délégation du service AV

